

ENQUÊTES SUR LA CONJONCTURE

I. Introduction

Sont publiés dans le domaine "Enquêtes sur la conjoncture" de [NBB.Stat](#) les résultats des trois types d'enquêtes. Il s'agit des composantes des enquêtes mensuelles, trimestrielles et semestrielles. Ces enquêtes respectent les directives établies par la Commission européenne en vue d'une enquête de conjoncture harmonisée. La participation aux enquêtes de conjoncture n'est pas contraignante.

II. Contenu des enquêtes

À l'exception de l'enquête semestrielle sur les investissements, les enquêtes de conjoncture sont réalisées sur la base d'une classification par produit. Afin de pouvoir effectuer une ventilation régionale des résultats, les déclarations sont faites au niveau de l'unité locale.

Une large partie des résultats des enquêtes est disponible pour le grand public. Les résultats les plus détaillés – au niveau des produits – sont toutefois réservés aux seules entreprises participant à l'enquête et ne sont donc pas repris dans la base de données publique.

Les enquêtes mensuelles

Chaque mois, les entreprises sont interrogées sur un ensemble de thématiques qui peuvent être réparties en trois classes: des questions qui portent sur l'évolution récente, celles qui portent sur l'appréciation de la situation actuelle et enfin celles qui sondent les perspectives à 3 mois. Quatre grands secteurs de l'économie sont sondés. Au niveau de chacun d'entre eux, les thèmes abordés sont les suivants :

- pour l'industrie manufacturière:
évolution de la production, évolution des commandes sur le marché intérieur, évolution des commandes sur le marché international, appréciation du niveau des stocks de produits finis, appréciation des commandes totales, appréciation des commandes sur le marché international, perspectives en matière d'emploi et de demande, évolution et prévisions des prix.
- pour la construction:
évolution de l'activité, évolution des commandes, évolution du matériel utilisé, évolution de l'emploi, appréciation des commandes, durée d'activité assurée, perspectives en matière d'emploi et de demande, évolution et prévisions des prix.
- pour le commerce:
évolution des ventes, appréciation portée sur le niveau des ventes, appréciation du niveau des stocks, perspectives d'emploi, de demande et de commandes aux fournisseurs, évolution et prévisions des prix.
- pour les services aux entreprises:
évolution de l'activité, évolution de l'emploi, appréciation de l'activité, prévisions d'activité, prévisions de la demande du marché, perspectives d'emploi, évolution et prévisions des prix.

Depuis mai 2021, toutes les entreprises participantes sont aussi interrogées sur le degré d'incertitude de leurs prévisions portant sur le développement de leur activité.

Les réponses à chaque question sont converties en un indicateur (cf. infra), en tenant compte de la taille de l'entreprise participante. À ce niveau, on parle d'indicateur individuel.

L'information collectée est globalisée en "courbes synthétiques", c'est-à-dire en indices agrégés définis au niveau des principales branches d'activité. La courbe synthétique résulte d'une agrégation de plusieurs composantes (questions) désaisonnalisées. Ces courbes synthétiques sont également calculées pour les

quatre grands secteurs. Enfin, ces dernières sont agrégées en un indicateur unique, appelé baromètre de conjoncture.

À noter que les services aux particuliers, dont notamment les branches du tourisme et de l'horeca, ne sont pas intégrés dans le baromètre.

Les enquêtes trimestrielles de conjoncture

Les enquêtes trimestrielles mettent essentiellement l'accent sur le calcul de l'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière et sur des informations sectorielles supplémentaires dans la construction. Le commerce et les services ne sont pas interrogés sur une base trimestrielle. Seuls les résultats de l'enquête sur des capacités de production sont disponibles pour le grand public. Les principales informations ont trait au taux d'utilisation même. Outre cet indicateur quantitatif, les indicateurs qualitatifs relatifs aux facteurs restrictifs de la production donnent un aperçu des tensions tant du côté de l'offre que de la demande de l'économie.

L'enquête semestrielle sur les investissements

À l'origine, il s'agissait qu'une enquête quantitative qui interrogeait les entreprises de l'industrie manufacturière sur le montant de leurs investissements. Le programme européen de transmission prévoit qu'à partir de l'automne 2021, cette enquête soit qualitative et étendue au secteur des services aux entreprises. Les entreprises sont ainsi interrogées sur l'évolution de leurs investissements (baisse, stabilité, hausse). L'enquête de printemps porte sur le développement des investissements de l'année t-1 et sur les perspectives d'évolution pour l'année en cours. L'enquête d'automne collecte les informations pour l'année t et pour l'année t+1. L'enquête du printemps distingue entre plusieurs catégories d'investissements, tandis que celle d'automne – plus étendue – détaille aussi la finalité économique et les facteurs stimulant l'investissement. Les acquisitions en leasing ne sont pas visées par l'enquête, de même que les investissements de reconstruction (par exemple en cas d'incendie).

Disponibilité des résultats des enquêtes

Les résultats des enquêtes mensuelles sont publiés aux alentours du 25 du mois considéré.

Les tableaux détaillés par produit pour les entreprises participantes sont disponibles dans la semaine qui suit, soit vers la fin du mois.

Les résultats trimestriels sont diffusés simultanément avec les résultats mensuels. Les résultats des enquêtes semestrielles sur les investissements sont disponibles durant la première semaine de juillet et à la mi-janvier.

III. Traitement

Les indicateurs individuels mentionnés ci-dessus pour les enquêtes mensuelles et trimestrielles sont presque exclusivement le résultat de questions sur les tendances (questions qualitatives) organisées sur la base de la classification par produit mentionnée. Dans l'industrie et le commerce, les tendances relevées sont pondérées au moyen du chiffre d'affaires annuel déclaré qu'un participant a réalisé pour son produit l'année écoulée. Dans la construction et les services aux entreprises, c'est le nombre de membres du personnel déclaré mensuellement qui est pris en compte. Les résultats de cette opération sont publiés en tableaux par produit qui – comme déjà mentionné – ne sont disponibles que pour les entreprises participantes.

Les informations sur les produits sont agrégées en branches d'activité, sous-secteurs et secteurs au moyen d'une pondération basée sur la valeur ajoutée.

Pour le calcul des courbes synthétiques, on calcule ensuite, pour chaque question, le solde, c'est-à-dire la différence entre le pourcentage de participants qui ont signalé une augmentation et le pourcentage ayant déclaré une baisse.

Afin d'établir un indicateur agrégé par secteur, une sélection de questions, répondant à certaines propriétés statistiques, est établie¹. Cette sélection est spécifique à chaque secteur. Les questions sont agrégées au moyen d'une moyenne arithmétique simple. Tant l'indicateur que ses composantes sont corrigés des variations

¹ Pour la sélection des composantes, se référer à l'article [Méthodologie de la courbe synthétique \(2009\)](#).

saisonniers. Les séries obtenues sont appelées séries brutes. Les séries brutes sont ensuite lissées via une médiane avancée pondérée sur cinq mois au niveau des branches d'activité et secteurs et sur trois mois au niveau du baromètre global de conjoncture.

La cohérence et la pertinence des résultats de tous les types d'enquêtes sont contrôlées au moyen de sources internes et externes. Le contrôle interne comprend, d'une part, le contrôle qu'aucune réponse contradictoire n'est donnée dans un même questionnaire à travers le temps et, d'autre part, la comparaison du canevas des réponses entre les différents types d'enquêtes.

IV. Références

European Commission Directorate-General for Economic and Financial Affairs (ed.). ["The Joint Harmonised EU Programme of Business and Consumer Surveys - User Guide"](#) (PDF), 2021; 56 pages.

European Commission Directorate-General for Economic and Financial Affairs (ed.). ["List of 'best practice' for the conduct of business and consumer surveys"](#) (PDF), 2014; 12 pages.

Banque nationale de Belgique, [« Le nouveau baromètre de conjoncture de la Banque nationale de Belgique »](#), Revue économique, juin 2009 ; 22 pages.

"The joint harmonised EU programme of business and consumer surveys" European Economy: Reports and Studies; nr. 6, 1997; 231 pages.